Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE

L'an deux mille vingt six, le trois novembre à 18 heures 30,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Salle du Conseil de la Mairie de Noyal-Muzillac en séance publique sous la présidence de M. Bruno LE BORGNE Président.

DATE DE CONVOCATION :
28 OCTOBRE 2026

DATE DE PUBLICATION :
6 NOVEMBRE 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 29
Votants : 35

Étaient Présents :
Mme Annick ADVENARD, - M. Patrick BEILLON, - M. Eric BLANCHO, - M. Jérôme BLINO, - M. Eric BOSQUILLON DE JENLIS, - M. Jean-François BREGER, - M. Julien CHESNIN, - Mme Nadia CHRISTMANN, - M. Jean-Marie COLOMBEL, - Mme Lauriane DEGRES, - Mme Annie DRENO, - M. Samuel FERET, - M. Patrick GERAUD, - M. Sylvain GUEDAS, - M. Denis HILLAIREAU, - M. Bruno HUBERT, - Mme Béatrice KEERLE, - M. Marc LAMOUR, - M. Bruno LE BORGNE, - Mme Christine LE CADRE, - M. Pierre-Yves LE JALLE, - M. Denis LE RALLE, - M. Didier LOYER, - M. Bernard MONTI, - Mme Sylvie NEVES, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - Mme Isabelle SIRLIN, - Mme Géraldine TABART

Étaient Absents Excusés:
Mme Audrey BERTET, - Mme Marie-Thérèse CABON, - M. Michel CRIAUD

Mme Aurore CELARD donne pouvoir à M. Noël PAUL
M. Julien DEMETTRE donne pouvoir à M. Pierre-Yves LE JALLE
M. Dominique FILLOUX donne pouvoir à Mme Annick ADVENARD
Mme Stéphanie LANOE ROUBAUT donne pouvoir à M. Bruno LE BORGNE
Mme Nathalie LE BOULCH-VILLERS donne pouvoir à M. Jean-Marie COLOMBEL
M. Eric ROZE donne pouvoir à M. Jérôme BLINO

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Didier LOYER a été élu Secrétaire

DÉLIBÉRATION N°135 2026 - TECHNIQUE - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DU SYNDICAT MORBIHAN ENERGIES

Le Président rappelle que conformément aux dispositions de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel d'activité du syndicat Morbihan Energies doit être présenté à l'assemblée délibérante.

Créé en 1965, Morbihan Énergies est un établissement public de coopération. Il rassemble 249 communes et 13 EPCI à fiscalité propre ce qui représente 751 309 habitants.

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité, dans le domaine de l'électricité, est chargé de contrôler les concessionnaires, développer et renforcer le réseau de distribution.

Il exerce également des missions de maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et conseil dans les domaines de compétences suivants : éclairage, numérique, énergies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments, mobilité durable, infrastructures télécom, Système d'Information Géographique.

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20261103-DELIB_135_2026-DE

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **DECIDE**, à l'unanimité :

- DE PRENDRE ACTE du rapport annuel d'activité du syndicat Morbihan Energies au titre de l'année 2025 tels qu'il est annexé à la présente délibération.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 05/11/2026
Le Président,

